



Assouplissement au code vestimentaire

À partir du 7 avril 2026, voici les chaussures qui seront acceptées au Collège :

- Chaussures noires
- Chaussures noires avec légers motifs blancs

exemples de **CHAUSSURES** maintenant aussi **PERMISES**
(majoritairement noires)





Assouplissement au code vestimentaire

exemples de CHAUSSURES INTERDITES

(majoritairement blanches, ½ - ½, autre couleur, semelle ni noire ni blanche)





Assouplissement au code vestimentaire

Chaussures d'éducation physique
(et activités aux plateaux du bloc sportif) :

TOUTES COULEURS - SAUF NOIRES !

